

Présentation & déroulé de l'épreuve optionnelle **Droit local**

L'épreuve spéciale de droit local a pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à maîtriser les spécificités juridiques applicables en droit local, ainsi que son aptitude à les mobiliser dans le cadre de l'exercice des fonctions de commissaire de justice.

Il se doit de maîtriser notamment :




- L'histoire globale du droit local et ses fondements ;
- Les règles de procédure civile applicables en droit local ;
- Les règles spécifiques de la procédure civile d'exécution en droit local ;
- L'ensemble des particularités du droit local, notamment en matière de procédures civiles d'exécution immobilières et autres mécanismes spécifiques ;
- Le périmètre complet du droit local, ses champs d'application et spécialement leurs impacts sur l'exercice de la profession de commissaire de justice en Alsace-Moselle.

En conséquence, les questions posées par le jury ont vocation à apprécier :

- La solidité des connaissances du candidat en matière de droit local ;
- Sa capacité à restituer avec précision les spécificités propres à ce droit ;
- Sa compréhension globale du périmètre du droit local ;
- Son aptitude à exercer en pratique dans un environnement soumis au droit local.

Le candidat devra faire preuve de rigueur, de précision et démontrer une parfaite maîtrise des particularités juridiques propres au droit local tant théorique que pratique.

Durée de l'épreuve : 30 minutes sur des sujets portant sur toutes les Procédures civiles et Procédures civiles d'exécution **Pas de temps de préparation**

<p>Type de sujet</p> 	<p>Conseil de préparation</p> 	<p>Ressources et ouvrages conseillés</p> 
<p>Questions directes <u>sans tirage au sort</u></p>	<p>Maîtriser les aspects pratiques du droit local, au-delà des seuls mécanismes théoriques ;</p> <p>S'interroger régulièrement sur les implications concrètes des règles étudiées ;</p> <p>S'entraîner à mobiliser ses connaissances dans des situations professionnelles.</p>	<p>Code du droit local ;</p> <p>Ouvrages et ressources juridiques accessibles en ligne (recherche par mots-clés : « droit local ») notamment Dalloz, Jurisclasseur, Lamy</p> <p>La jurisprudence accessible notamment sur Légifrance et Judilbre.</p> <p>L'exécution forcée immobilière en droit local guide pratique de Roland Mischler. (Ouvrage récent)</p>